

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE NOTRE CHOIX »

Siège Abidjan Koumassi, quartier Campement

Atelier, à 100 mètres de PLASTICA., Lot 163, 164, 165,
166., Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE NOTRE CHOIX

»

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Education - Formation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Koumassi, quartier Campement
Atelier, à 100 mètres de PLASTICA., Lot 163, 164, 165,
166., Ilot 12

Dirigeant(s) M COULIBALY SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12314 du 04/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74213/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

